

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Ondres (40440) - Département des Landes

Séance ordinaire du 06 avril 2023 Délibération n° 2023-04-01

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de la convocation : 31/03/2023		
En exercice	29	Date de l'affichage : 31/03/2023		
Qui ont pris part à la délibération	25			

Présents: Éva BELIN; Pierre PASQUIER; Nadine DURU; Jérôme NOBLE; Frédéric LAHARIE; Catherine VICENTE-PAUCHON; François TRAMASSET; Sandrine COELHO; Serge ARLA; Christine VICENTE; Miguel FORTE; Cyril DURU; Vincent POURREZ; Christian BURGARD; Sonia DYLBAITYS; Jean-Michel MABILLET; Alain CALIOT; Christel EYHERAMOUNO; Delphine OUVRANS; Sébastien ROBERT; Jean-Pierre LABADIE; Carine REY; Bertrand LEYRIS.

Absents excusés :

Cindy ESPLAN donne procuration à Pierre PASQUIER en date du 04 avril 2023 Senay OZTURK donne procuration à Jérôme NOBLE en date du 06 avril 2023 Vincent BAUDONNE donne procuration à Miguel FORTE en date du 06 avril 2023 Frédérique ROMERO donne procuration à Jean-Michel MABILLET en date du 03 avril 2023 Mylène LARRIEU donne procuration à Christel EYHERAMOUNO en date du 06 avril 2023

Absents:

Davy CAMY Carine REY

Secrétaire de séance : Christine VICENTE

Madame Catherine VICENTE-PAUCHON et Madame Christine VICENTE quittent la salle et ne participeront pas au vote.

<u>Objet</u>: Réalisation de la voie verte sur ONDRES par la Communauté des Communes du SEIGNANX – acquisitions foncières

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que, dans le cadre du développement de son réseau de voies douce, la Communauté des Communes du SEIGNANX a souhaité créer une voie verte permettant de relier la Commune de Saint-Martin-de-Seignanx aux plages du littoral landais.



Deux tronçons ont été réalisés sur la Commune d'ONDRES : chemin du Claous et avenue du 8 mai 1945. Tous les propriétaires concernés ayant signé des engagements de cessions des emprises nécessaires à ce projet.

Ces travaux étant achevés, il convient d'acquérir les emprises ci-après : Avenue du 8 mai 1945 :

- Parcelles cadastrées section AL n°0198 pour environ 89m2 et n°0201 pour environ 21m2 appartenant à Monsieur BEDERE Philippe. Le tout pour un prix d'acquisition de 5500€;
- Parcelle cadastrée section AL n°0256 pour environ 89m2 appartenant à Madame BEDERE Françoise, pour un prix d'acquisition de 4450€ ;
- Parcelle cadastrée section AL n°0270 pour environ 21m2 appartenant à Monsieur PAGÉO Laurent, pour un prix d'acquisition de 1050€;

Chemin du Claous:

- Parcelle cadastrée section AK n°0007 pour environ 114m2 appartenant à Monsieur CHABOT Jean, pour un prix d'acquisition de 5700€ ;
- Parcelle cadastrée section AK n°0028 pour environ 54m2 appartenant à Madame VICENTE-PAUCHON Catherine, pour un prix d'acquisition de 2700€ ;
- Parcelle cadastrée section AK n°0048 pour environ 100m2 appartenant à Madame LARTIGAU Françoise, pour un prix d'acquisition de 5000€;
- Parcelle cadastrée section AK n°0147 et 0177 pour environ 299m2 appartenant à la Communauté des Communes du Seignanx pour un prix d'acquisition de 104.65€.

Madame le Maire précise que les acquisitions dont le prix est inférieur au seuil de 180 000 euros (arrêté ministériel du 5 décembre 2016) n'ont pas à être précédées de l'avis de France DOMAINE.

Aussi, il est demandé au conseil municipal d'approuver ces acquisitions aux prix indiqués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix pour et 6 contre (Frédérique ROMERO; Jean-Michel MABILLET; Alain CALIOT; Mylène LARRIEU; Christel EYHERAMOUNO; Delphine OUVRANS).

DÉCIDE

ARTICLE 1.

Les parcelles ci-après sont acquises aux prix indiqués : Avenue du 8 mai 1945 :

- Parcelles cadastrées section AL n°0198 pour environ 89m2 et n°0201 pour environ 21m2 appartenant à Monsieur BEDERE Philippe. Le tout pour un prix d'acquisition de 5500€:
- Parcelle cadastrée section AL n°0256 pour environ 89m2 appartenant à Madame BEDERE Françoise, pour un prix d'acquisition de 4450€ ;
- Parcelle cadastrée section AL n°0270 pour environ 21m2 appartenant à Monsieur PAGÉO Laurent, pour un prix d'acquisition de 1050€;
 Chemin du Claous :
- Parcelle cadastrée section AK n°0007 pour environ 114m2 appartenant à Monsieur CHABOT Jean, pour un prix d'acquisition de 5700€ ;



- Parcelle cadastrée section AK n°0028 pour environ 54m2 appartenant à Madame VICENTE-PAUCHON Catherine, pour un prix d'acquisition de 2700€;
- Parcelle cadastrée section AK n°0048 pour environ 100m2 appartenant à Madame LARTIGAU Françoise, pour un prix d'acquisition de 5000€;
- Parcelle cadastrée section AK n°0147 et 0177 pour environ 299m2 appartenant à la Communauté des Communes du Seignanx pour un prix d'acquisition de 104.65€.

ARTICLE 2.

Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la Commune.

ARTICLE 3.

Me BOUSQUET, Notaire à Bayonne, 13 allées Paulmy, est désigné pour rédiger tous les actes et documents nécessaires à cette acquisition.

ARTICLE 4.

Madame le Maire est chargée de signer tous les actes et documents nécessaires y afférents.

ARTICLE 5.

La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site www.telerecours.fr, par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

(Sceau)

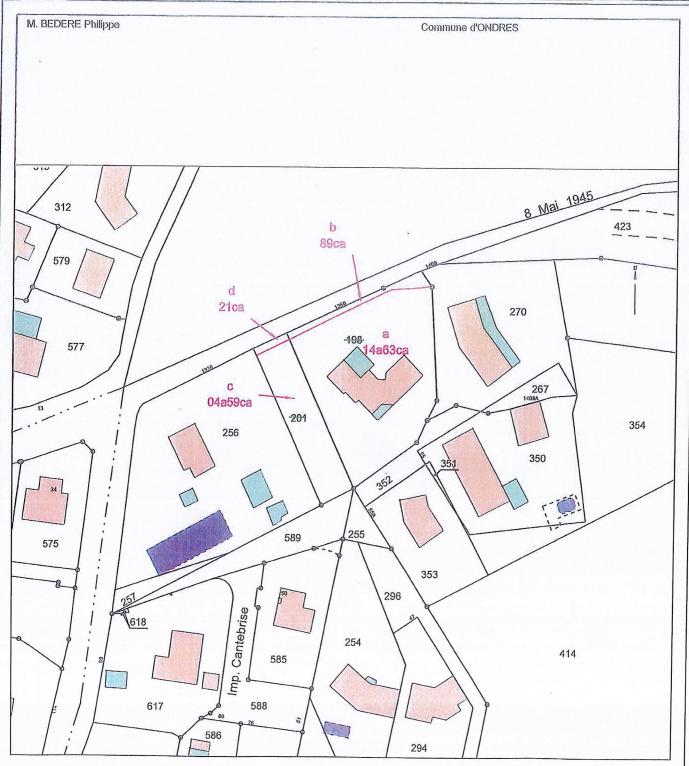


Pour extrait conforme, Le 11 avril 2023, Le Maire,

PAR DELEGATION DE MADAME LE MAIRE LE DIRECTEUR BENERAL DES SERVICES M, Patrice LE NAY

- après télétransmission électronique le M..... / a.y. / 2023

Commune : 040209 Ondree Numéro d'ordre du document d'arpentage	MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTR D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGF		Envoyé en préfecture le 11/04/2023 Reçu en préfecture le 11/04/2023 Affiché/Publié le 11/04/2023 ID : 040-214002099-20230406-DELIB2023_0	
Document vérifié et numéroté le	CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955) Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été é A—Blaprès-les-indications-qu'ils-ent-fournies-au-bureau; B—En-cenfermité-d'un-piquetege :	sin ;	Document dressé par G. TOINETTE-SABAY, Géomàire à .ANGLET	



Commune: 040209 Ondres	MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTR Recu D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGF	oyé en préfecture le 11/04/2023 u en préfecture le 11/04/2023 hé/Publié le 11/04/2023 040-214002099-20230406-DELIB2023_04_0
Numéro d'ordre du document d'expentage Document vérilié et numéroté le	CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 56 471 du 30 avril 1955) Le présent document, cariffié par les propriétaires soussignés (3) a été établi A Biaprès les indications qu'ils-ent-fourniss au burasu; B En cenfemité d'un piquetege :	Document dressé par



Commune: 040209	MODIFICATION DU PARCEL	A A SECURE AND A COLUMN STAR OF	en préfecture le 11/04/2023 préfecture le 11/04/2023	
Ondres	在1910年8月日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日日		Affiché/Publié le 11/04/2023	
5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-	D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN	CADASTRAL (DGF D : 040-2	214002099-20230406-DELIB2023 04	
Numéro d'ordre du document d'arpentage	San and the contract of the co			
Document vérifié et numéroté le	CERTIFICATIO (Ari. 25 du décret n° 55 471 d)N lu 30 avril 1955)		
A Par	Le présent document, certifié par les propriétais			
	A-Biaprès les indications qu'ils ent fournies au	-bursau-;	Document dressé par	
Section: AL Feuille(s): 01 Qualité du plan: P5 Echelle d'origine: 1/2000 Echelle d'édition: 1/1000 Date de l'édition: 18/07/2005	C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, le 28/12/22par M SARL.RIGOURDAM.g	20 M2 MM 27 MM 20 MM		
Quidité de la parconna egrédas (géamitre expert, las poditur, géamitre est coloridan not Précident las mans et qualités du elgentitate est est éstit cont de propriétaire (mandatales, en	(pilan Kinavi par valo és mito é) jovy, ésna la formás B las propriétaires pezavral avoir effe lis dis codiatio, éta). vala représentant qualitis des Carlonits expreptiant).	and the control of th		
229 ¹⁰³ 533		d'ONDRES	# - A	

8 Mai 1945

a 13a57ca -270-

1408A

_422

b 21ca

Imp. Cantebrise

Envoyé en préfecture le 11/04/2023 Reçu en préfecture le 11/04/2023 MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADAST Affiché/Publié le 11/04/2023 Communa: 040209 ID: 040-214002099-20230406-DELIB2023 04 01-DE Ondres D'APRES UN EXTRAIT OU PLAN CADASTRAL (OGFIP) Numéro d'ordre du document d'arpentage CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955) Document vérifié et numéroté le A Par Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) : A-Plaprès les Indications qu'ils ont feumies au bureau; Document dressé par G. TOINETTE-SABAY... C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé à .ANGLET..... le 22/02/2022...par M SARL BIGOURDAN.géomètre à ANGLET/TARNOS AK Date 22/02/2022 Section Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées Feuille(s) : 01 Qualité du plan : P5 Signature: au dos de la chemise 6463. Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 18/07/2005 A, le

